



REVUE DE PRESSE 14 octobre 2023

Une assemblée générale des conseils de quartier boudée des habitants

Les conseillers de quartier ont fait entendre leur frustration et leur sentiment d'inutilité dans un contexte de baisse de l'engagement citoyen dans l'arrondissement.

L'assemblée générale des conseils de quartier du 1^{er} arrondissement, réunissant les élus et les représentants de ces conseils s'est tenue ce jeudi 5 octobre au soir, à la mairie du 1^{er}, place Sathonay. Une vingtaine de personnes était présente. Les annonces et les discussions sur des thèmes précis lancés par les deux élues ont été noyées par les prises de parole des conseillers de quartier exprimant une lassitude générale et une interrogation sur l'utilité de ces conseils.

Le nombre réduit de participants a provoqué de nombreuses remarques parmi les conseillers. « Il y a trois fois moins de monde que l'an dernier », lance Solange, conseillère de quartier. Au moment du vote du nouveau bureau du quartier du haut et cœur des pentes, alors que les participants étaient deux à voter pour eux-mêmes, un conseiller exprime sa déception : « On voit quand même les limites de la démocratie participative. Et vous voyez bien qu'il n'y a pas un jeune. »

Évoquant l'avenir du jardin des Chartreux, une représentante élève la voix : « On a l'impression que les concertations ne servent



L'assemblée générale s'est tenue en mairie du 1^{er} arrondissement. Photo Celia Daniel

à rien, car soit nos idées ne sont pas retenues parce qu'il y a d'autres priorités, soit on ne reçoit jamais de retour de la mairie. On cherche à comprendre comment fonctionne la prise de décision. Comment fait-on participer les gens si nous-mêmes on ne sert à rien ? »

Cette frustration s'est exprimé tout le long de l'assemblée et les représentants du conseil du bas des pentes ont annoncé ne plus vouloir s'engager, laissant le bureau sans candidat à l'élection. « Ce n'est pas par manque d'intérêt mais par lassitude que j'arrête. Il n'y a que des personnes très investies dans le milieu associatif et citoyen dans cette salle, on donne beaucoup de notre temps et on ne voit aucun retour sur investissement », explique une conseillère du bas des pentes.

« On ne veut plus faire de l'événementiel, car les sujets basiques de notre cadre de vie se dégradent », fait savoir une représentante. La propreté, notamment le ramassage des ordures dans les rues et le nettoyage des tags, ainsi que la sécurité étaient des préoccupations récurrentes dans la discussion.

En réaction à cette frustration, la maire du 1^{er} arrondissement, Yasmine Bouagga, a dit « la comprendre. Mais il est important de regarder ce qu'ils ont fait. Les temporalités peuvent être longues mais le quartier change concrètement grâce à eux. Par exemple, la piétonnisation a été possible grâce à ces conseils de quartier consultés il y a cinq ans. »

● De notre correspondante
Celia Daniel

Croix-Rousse ● Après sept mois de travaux, la place Gensoul devient un espace végétalisé



Fabien Bagnon (2^e à g.), Pierre Oliver, Valentin Lungenstrass et Gautier Chapuis. Photo Michel Nielly

Après sept mois de travaux, Pierre Oliver, maire du 2^e, Valentin Lungenstrass, adjoint au maire en charge des espaces publics et Fabien Bagnon, vice-président de la métropole délégué à la voirie et aux mobilités, se sont retrouvés place Gensoul ce mardi pour inaugurer le nouvel espace. La part du végétal a été doublée sur les 1 830 m². « Porté par la mairie d'arrondissement, ce projet a reçu le soutien de la ville et de la Métropole. Dorénavant nous offrons aux passants une zone de fraîcheur et de détente appelant à renforcer le lien social », souligne le maire. Pour la Ville et la Métropole, le réaménagement de la circulation, la plantation de treize arbres, la dizaine qui va prochainement former un petit verger partagé avec des bacs de jardinage et de compostage, la mise en place d'un mobilier de repos et d'agrément, tout concourt à faire de cet espace « une place nourricière ». Avec la mise en valeur de la fontaine, l'opération s'élève à 326 000 €, dont 60 % pour la Métropole.

Olivier Klein, docteur en économie des transports

“Le vélo n’est plus anecdotique”

Directeur adjoint du laboratoire Aménagement Économie Transports de Lyon et docteur en économie des transports, Olivier Klein estime que le vélo devrait prendre encore plus de place au sein de l’espace public dans les années à venir.



Lyon Capitale : Le vélo peut-il à terme devenir un mode de transport de masse ?

Olivier Klein : Nous constatons qu’en centre-ville, le vélo est déjà un mode de déplacement qui n’est plus anecdotique. Sur vingt ans, le changement est majeur. Avant, il n’y avait quasiment pas de cyclistes. Le vélo peut progresser, mais je ne pense pas qu’il puisse atteindre un jour 50 à 60 % de part modale. En revanche, viser 10 % comme l’espèrent les écologistes me paraît possible. En zone périurbaine, la pratique du vélo est en revanche plus compliquée : les trajets sont plus longs, les aménagements cyclables moins nombreux et les voitures roulent plus vite. Le développement du vélo est d’abord un phénomène de centre-ville qui, depuis dix ans, tend à s’élargir. Si on compte le temps de stationnement, en centre-ville le vélo est plus rapide. En milieu urbain, il a démontré son utilité. L’aire de pertinence de la bicyclette s’accroît progressivement. Mais ce mode de transport n’est pas pour tout le monde.

“JE NE PENSE PAS QUE LE VÉLO PUISSE ATTEINDRE UN JOUR 50 À 60 % DE PART MODALE”

Il est un peu genré. Des études l’ont démontré : gagner sa place face aux automobilistes et résister à des intimidations sont plus dans les normes sociales des hommes. Même si de plus en plus de femmes font du vélo, ce mode de transport n’est pas encore très égalitaire.

Le cycliste urbain a-t-il une sociologie particulière ?

Sans caricaturer, les usagers du vélo sont plutôt des CSP+ ou ont au moins un niveau culturel élevé. Ce qui correspond d’ailleurs à leur répartition spatiale. Ces classes sociales sont plus souvent en centre-ville. Mais cette règle a des exceptions. Le vélo est très utilisé par les étudiants. Malgré la modicité du coût d’accès au vélo, en comparaison à la voiture notamment, son usage n’est pas partagé par toutes les couches sociales. Le vélotaf reste un petit peu une mode de bobos. Pour certains, le vélo est une force de

militeuse ou un moyen de se donner une bonne conscience écologique. Pour d’autres, c’est le levier de l’activité physique qui est important. Les motivations sont assez variées. Dans certains milieux, et notamment populaires, abandonner sa voiture pour un vélo peut être vu comme une régression sociale. Mais chaque personne sur une bicyclette n’est pas un ancien automobiliste. Depuis trente ans, la part de la voiture diminue par un ensemble d’alternatives : le métro, les trams, les Vélo’v, etc. Le développement du vélo enrichit la panoplie et comme il s’agit d’une mobilité individuelle, elle peut séduire des usagers de la voiture qui ne s’imaginent pas dans des transports en commun.

La pratique du vélo se développe de manière spectaculaire à Lyon tout comme les équipements qui lui sont destinés. A-t-on désormais affaire à un mode de transport à part entière ?

Nous sommes dans un entre-deux. Le vélo est un mode de transport qui est en train de devenir classique. Dans les pays du nord de l’Europe, où les modes de vie ne sont pas très différents des nôtres, la part de marché du vélo est bien plus importante, autour de 50 % dans certaines

“NOUS EN SOMMES ACTUELLEMENT À L'ÉTAPE OÙ VÉLOS, PIÉTONS ET AUTOMOBILISTES SE REGARDENT AVEC CRISPATION EN SE DISANT QUE L'AUTRE EST LE DANGER”

villes. Cela montre qu'il n'y a pas de franges entières de la population qui ne peuvent pas utiliser ce mode de transport même si pour les personnes âgées, les déplacements en famille ou les courses lourdes, l'usage du vélo reste compliqué. Mais sur des trajets domicile-travail, le vélo peut devenir un mode de transport important à Lyon. Les Voies lyonnaises font partie d'un ensemble d'éléments qui peuvent permettre le développement de cette pratique. Il y a un aspect symbolique : la collectivité investit lourdement pour que le réseau desserve à peu près tous les territoires. Ces pistes vont sécuriser des points noirs du réseau.

Si vous considérez que les Voies lyonnaises sont un outil parmi d'autres, lesquels doivent encore être actionnés pour développer encore plus la pratique du vélo dans l'agglomération ?

Il est important de pouvoir laisser son vélo sur de longues périodes sans se le faire voler. Il y a des efforts à faire pour rendre les vélos accessibles et développer un réseau de service de réparation facile et lisible. N'importe quel automobiliste sait où faire réparer sa voiture. C'est moins vrai pour le vélo. Des mesures

fiscales peuvent aussi aider à la pratique. Des entreprises ont mis en place la prime vélo.

À la différence des réseaux de transport en commun qui se sont construits avec le temps en partant de Lyon, les Voies lyonnaises vont directement mailler la quasi-totalité du territoire. Est-ce prématuré ?

Comme pour un réseau de transports en commun, plus on s'éloigne du centre-ville moins l'infrastructure est utilisée par un grand nombre de personnes. Dans un premier temps, le réseau fonctionnera mieux dans le cœur de la métropole.

Pourquoi les Voies lyonnaises cristallisent-elles tant de mécontentements ?

Les aménagements génèrent souvent une forte hostilité. Le vélo pose la question d'un nouveau partage de l'espace urbain au détriment de la voiture et crispe forcément. Une part importante de la population ne se sent pas concernée, à tort ou à raison, par ce mode de transport. Le vélo s'installe pourtant et il y a des comportements à caler. Je me souviens de l'arrivée des téléphones portables. Les gens tenaient leurs conversations à l'ouïe

de tous dans les wagons TGV. Peu à peu les comportements se sont régulés. C'est pareil pour les vélos ou les trottinettes aujourd'hui. Des cyclistes font n'importe quoi et ont besoin d'être initiés. Des conducteurs doivent apprendre à regarder dans leurs rétroviseurs avant de tourner à gauche ou à droite. Les piétons doivent désormais regarder avant de traverser une rue et plus seulement écouter. Nous en sommes actuellement à l'étape où tout le monde se regarde avec crispation en se disant que l'autre est le danger.

La place pour les vélos est-elle forcément à prendre sur celle de la voiture ?

En centre-ville, nous ne pouvons pas élargir les rues physiquement ou économiquement. La Métropole n'a donc pas d'autre choix que de mettre des vélos là où il y avait des voitures ou parfois des transports en commun. Le mouvement de restriction des voiries a été entamé bien avant cette majorité écologiste. À Lyon, les trémies de Mermoz ou de Garibaldi ont été supprimées. À Villeurbanne, le cours Émile-Zola a été réaménagé au détriment de la voiture. Je ne vois pas de ruptures majeures entre ce que font les écologistes et ce qui se faisait avant eux. Chaque nouvelle majorité approfondit la restriction de l'usage de la voiture. Ils veulent d'abord construire des pistes cyclables avant de chercher à réduire la place des automobiles. Ils jouent de l'un pour obtenir l'autre, mais ces objectifs sont partiellement indépendants.

PROPOS RECUEILLIS
PAR PAUL TERRA

Deux passerelles aux couleurs de l'arc-en-ciel : c'est joli mais interdit...

Quand tombe la nuit, les passerelles du Collège et Saint-Vincent s'illuminent depuis plusieurs mois aux couleurs de l'arc-en-ciel. Une illumination sauvage dont l'origine demeure mystérieuse.

C'est joli mais ce n'est pas autorisé... Depuis fin août, la passerelle Saint-Vincent sur la Saône et la passerelle du Collège sur le Rhône affichent dès la nuit tombée un dégradé de couleurs, façon arc-en-ciel.

« Cette installation sauvage sera démontée dans les meilleurs délais »

Un détail qui n'a pas échappé à l'œil attentif de Nicolas-Bruno Jacquet, guide conférencier des Promenades architecturales lyonnaises, historien et féru de l'histoire et de l'urbanisme de la ville. Rencontré par *Le Progrès*, il lâche : « Faute d'annonce, de nombreux curieux se posent comme moi la question. La Ville est-elle à l'origine de cette action ? »

Renseignement pris auprès de la mairie, il s'avère que ce n'est pas le cas ! On répond en



La passerelle du Collège dans son nouvel habit de lumière. Des centaines de boîtiers ont été ouverts, munis d'une plaquette de plastique translucide coloré, puis refermés, pour changer la couleur de l'ouvrage. Photo Sylvie Silvestre

effet, que « les équipes de la Ville ont constaté que des luminaires des passerelles ont été mis aux couleurs de l'arc-en-ciel. Cette réalisation ne peut s'inscrire dans le cadre du Plan Lumière. Elle sera donc démontée dans les meilleurs délais. »

La question demeure donc :

qui est derrière cette intervention. Faute de revendication ou de déclaration d'intention, le mystère demeure. Est-ce un amoureux de la nuit qui a voulu donner des couleurs au paysage urbain ? Est-ce là un affichage pro-LGBT, l'arc-en-ciel étant depuis la gay-pride de San Francisco en 1978, le

symbole de la défense des droits homosexuels ?

Organisation minutieuse

Surtout, comment cette mise en couleur sauvage a-t-elle pu supplanter depuis déjà six semaines l'éclairage officiel des deux monuments ? Pour artisanale qu'elle soit, cette ac-

tion a tout de même nécessité un important travail, révélant une organisation minutieuse : des plaquettes de plastique translucide coloré ont en effet été insérées dans les centaines de boîtiers lumineux, de chaque côté du tablier des ponts.

● De notre correspondante
Sylvie Silvestre

Un tunnel dans la colline et un pont pour le futur tram de l'Ouest lyonnais ?

À partir du lundi 16 octobre, et pour un mois, une circulation alternée sera en place sur le quai Jean-Jacques-Rousseau à La Mulatière. Des experts de Chassieu pratiqueront des forages très profonds à la demande du Sytral. L'autorité organisatrice des transports étudie la faisabilité d'un deuxième tracé pour son projet de tram express de l'Ouest lyonnais.

À la nappe de la Saône se joignent les multiples sources ruisselant de la colline de Sainte-Foy. La végétation s'est toujours signalée par sa luxuriance au pied de la balme qui a comme les jambes plantées dans l'eau.

Mais, quand bien même les ronces débordent çà et là sur le trottoir, les avis d'interdiction prochaine de stationner, affichés depuis peu le long de la muraille du quai Jean-Jacques-Rousseau, n'annoncent pas de travaux de débroussaillage ou d'élagage.

1 Où sera-t-il interdit de stationner ?

À lire sur place, ce lundi 9 octobre, l'arrêté signé par la Métropole et la Ville de La Mulatière, le passant apprend qu'une opération de nature géotechnique se prépare dans le secteur pour une durée assez longue. La circulation alternée sera de mise du lundi 16 octobre au vendredi 17 novembre inclus sur cette voie longeant la rivière. Les piétons auront toujours accès au cheminement habituel, précise au *Progrès* Dominique Mounier, adjoint aux Aménagements urbains.

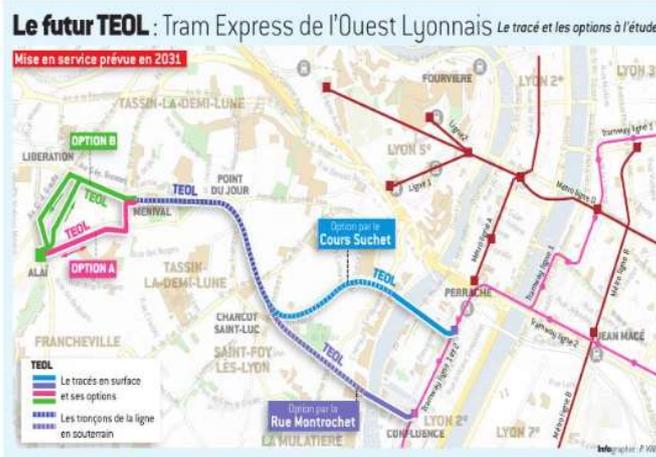
Attention, donc, à ne pas laisser votre véhicule garé là durant cette période ! Il pourrait finir à la fourrière. Pour vous donner un repère visuel, le tronçon concerné se situe entre les numéros 24 et 25 du quai, à l'oblique de l'ancienne unité de recherche du CNRS sur la culture du ver à soie - pile en face, sur l'autre rive, c'est le centre commercial de Confluence (Lyon 2^e).

2 Pourquoi des carottages à cet endroit du quai ?

À partir du lundi 16 octobre, les équipes de Géotec, un bureau d'études en ingénierie basé à Chassieu, vont mener sur cette partie du quai Jean-Jacques-Rousseau un travail d'analyse du sous-sol, à la demande de Sytral Mobilités. L'autorité organisatrice des transports dans l'agglomération a le projet d'un tram express de l'Ouest lyonnais entre Jean-Macé (Lyon 7^e) et Alai (Tassin) à l'horizon 2032 pour désengorger le trafic routier et améliorer la desserte collective sur l'axe ouest-est.



Ce lundi 9 octobre à La Mulatière. Des travaux auront lieu sur cette partie du quai Jean-Jacques-Rousseau du lundi 16 octobre au vendredi 17 novembre inclus. Photo Nicolas Ballet



Un deuxième tracé envisagé depuis juillet (1) passerait par la rue Montrochet bordant le centre commercial de Confluence, puis franchirait la Saône par un nouveau pont mode doux, avant de s'enfoncer dans un tunnel sous la colline, ici, à La Mulatière. Des signes cabalistiques, désignant notamment les points où seront pratiqués les carottages, ont déjà été tracés à la peinture blanche sur l'asphalte du quai Jean-Jacques-Rousseau.

3 Et la concertation publique sur le projet ?

Elle se tiendra à partir de ce lundi 6 novembre jusqu'au lundi 5 février 2024 inclus. « Cette concertation permettra de déterminer l'opportunité de ce projet ainsi que son tracé. À ce stade, l'objet est de recueillir les questionnements et point d'attention des riverains afin d'intégrer ces éléments aux futures études techniques », souligne Sytral Mobilités, en réponse à notre demande.

● Nicolas Ballet

(1) Le premier projet de tracé prévoit une arrivée 800 mètres plus au nord, via le cours Suchet (Lyon 2^e), et la construction d'un nouveau pont débouchant sur un tunnel creusé sous la colline de Saint-Irénée/Fourvière, au niveau du quai des Étroits (Lyon 5^e), où la densité de logements rendrait le chantier plus complexe.

Deux forages à 35 mètres de profondeur

Pour avoir une image précise de la nature des sous-sols à cet endroit du quai Jean-Jacques-Rousseau, où pourrait arriver le pont du futur tram express de l'Ouest lyonnais, les spécialistes de Géotec vont pratiquer deux forages à 35 mètres de profondeur. Pour cela, ils utiliseront une foreuse sur chenille. Un tube sera posé à mesure que le percement avancera pour assurer la stabilité de ces trous. À la fin du chantier, tout sera rebouché avec de la bentonite, une argile d'origine volcanique, « garantissant ainsi l'étalement de l'ouvrage », nous précise Sytral Mobilités.



Des marquages au sol sont inscrits avant travaux. Photo Nicolas Ballet

La Ville a des inquiétudes, la Métropole insiste sur la concertation

« On a trois craintes par rapport à ce projet de tracé [du tram de l'Ouest lyonnais] », liste Dominique Mounier, adjoint à l'Urbanisme et aux aménagements urbains de la maire (Les Républicains) de La Mulatière, Véronique Déchamps.

« La première est de voir cette colline, zone naturelle, abîmée si un tunnel devait un jour y être creusé. La deuxième, est que la balme y est instable : le quai était resté fermé deux/trois ans après un éboulement [en 2009 - ndr]. Notre troisième inquiétude est que ce projet entraîne un ajournement de l'indispensable réaménagement du quai Jean-Jacques-Rousseau, que nous souhaitons mener durant notre mandat ».

Sytral Mobilités insiste - on le rappelle - sur la concertation publique qui va s'engager à partir du lundi 6 novembre « pour déterminer l'opportunité de ce projet et de son tracé ». Dans ce cadre aussi, le réaménagement du quai sera abordé et les riverains pourront s'exprimer : « Cette problématique sera finement étudiée en lien étroit avec les équipes de la Métropole, en 2024 », promet l'établissement.

Lyon Festival Braderie : la fête du centre-ville a commencé

Des commerces qui débattent ce vendredi 13 octobre et un pôle food qui attire déjà la foule place de la République : le coup d'envoi de la 2e édition de la Lyon Braderie Festival préfigure déjà un succès ce samedi 14 et dimanche 15 octobre, du bas des Pentes (1er) jusqu'à Confluence (2e) en passant par la Grand Hôtel-Dieu.

Un grand soleil, un peu de vent mais pas trop, des chaises longues, de grandes tables et bancs installés place de la République non loin d'un grand chapiteau en cas d'averses, les 19 chefs de la Presqu'île ont installé leurs stands jeudi soir afin d'ouvrir les festivités dès ce vendredi 13 octobre à partir de 11 h. D'entrée, le public a répondu présent.

À droite le salé et à gauche le sucré, il y en a pour tous les goûts et à prix réduits durant trois jours. Les effluves titillent les papilles sur ce village gastronomique qui a attiré 10 000 personnes en 2022. Les gourmands et gourmets peuvent déguster les recettes spéciales conçues spécialement pour la Lyon Festival Braderie dans une ambiance guinguette en présence d'un DJ.

L'embarras du choix chez plus de 400 commerçants

Pendant ce temps dans les rues adjacentes et sur un parcours de 5 km, les commer-



19 chefs de la Presqu'île ont pris place ce vendredi 13 octobre dès 11 h place de la République, pour offrir du street-food salé et sucré de qualité, jusqu'à dimanche 15 octobre à 18 h.

Photo Nadine Micholin

çants ont commencé à débattre leurs marchandises, des pentes de la Croix-Rousse (1^{er}) jusqu'à la place Carnot (2^e). Mode, accessoires, déco, arts de la table, beauté, bien-être et gourmandises, les visiteurs ont l'embarras du choix chez plus de 400 commerçants et artisans à des prix attractifs.

Aujourd'hui samedi 14 et dimanche 15 octobre, la Lyon Festival Braderie qui bénéficie du dispositif La Voie est Libre, investit six pôles d'animations répartis dans les 1^{er} et 2^e arrondissements ciblés par My Presqu'île. Ainsi, le pôle créateurs organisé par l'association Arts Pentes de la place Sathonay met en valeur les artistes du centre-ville et leurs créations : bijoux, maroquinerie, mode,

accessoires, objets de décoration, arts graphiques.

La place Jacobins (2^e) se transforme en une oasis de verdure et de couleurs sous la baguette magique de huit fleuristes. Les amateurs de fleurs coupées, fleurs séchées, plantes vertes vivaces, terrarium, créations florales, cactées apprécieront.

La place Ampère (2^e), une première cette année, va faire la joie des épicuriens avec son offre de produits d'épicerie fines et autres gourmandises de la Presqu'île (salé et sucré).

Au Grand Hôtel-Dieu en partenariat avec Poisson d'Avril, la cour du Midi abrite le pôle famille : casse-tête, jeux d'adresse géants, espace cuisine et marchande, avec blind-

est et cours de danse rue Bellecordière, la fête touche aussi bien les enfants de tous âges que les adultes.

Enfin, les passionnés de fripes, trouveront leur bonheur sur la place centrale du pôle de commerces de loisirs de Confluence en présence d'ateliers DIY (Dot It Yourself) dispensés par les artistes, sérigraphie sur basket, broderie.

• N.M.

Infos pratiques : horaires boutiques : vendredi et samedi de 10 h à 19 h, 20 h à Confluence, dimanche de 11 h à 18 h, 19 h à Confluence. Accès : voirie piétonne. Consultez les parkings LPA : parking.lpa.fr/liste-des-parkings
Site internet : <https://mypresquile.com/>

Christian Morel: «Le mâchon : une tradition que l'on doit aux Canuts»

Le Comptoir de Léa prépare un mâchon ouvert à tous. À l'initiative de l'événement, Christian Morel, qui souhaite promouvoir et perpétuer cette tradition lyonnaise.

Quelle est l'histoire du Comptoir de Léa ?

Christian Morel : « J'ai repris, voici dix ans, en association avec mon complice de toujours, le chef étoilé Christian Têtedoie, le restaurant emblématique La Voûte chez Léa, dont l'accès se fait de la place Antonin-Gourju, tout près de la place Bellecour.

En 2019, notre voisin, le centre de correction auditive Audika, situé sur le quai des Célestins dans la prolongation de la Voûte chez Léa, a fermé. Séduits par sa vue imprenable sur la colline de Fourvière, nous avons saisi l'opportunité d'en faire l'acquisition et avons entrepris des travaux conséquents. La récompense fut l'ouverture de la Mère Léa, restaurant contemporain avec une cuisine 2.0 comme l'a qualifié le Guide Michelin mais qui conserve l'âme de la Mère lyonnaise. Et en lieu et place de La Voûte chez Léa se trouve le Comptoir de Léa, un bouchon traditionnel qui a reçu le Prix Florent Dessus 2021 du Meilleur authentique bouchon lyonnais. »

Est-ce cela qui vous a donné envie d'organiser ce premier mâchon ?

« Nous avons précédemment organisé de petits mâchons mais seulement entre amis ou sur commande de professionnels du bâtiment ou du droit par exemple. Aujourd'hui, notre volonté est de l'ouvrir à tous les publics. Il est de notre devoir de pérenniser cette tradition que

En 1943, Léa Bidaut achète un petit bistrot de la place Antonin-Gourju, à côté de la voûte qui débouche sur la rue des Templiers, connu sous le nom de La Voûte Chez Léa. Cette cuisinière a marqué l'histoire de la cuisine lyonnaise par son caractère bien trempé et bien sûr par la manière unique qu'elle avait de mitonner tabliers de sapeur, gratins de macaroni. Certains se souviennent encore de son fa-



Christian Morel.

Photo Laurence Ponsonnet

l'on doit aux Canuts de la Croix-Rousse qui cassaient la croûte le matin autour d'un bon plat chaud. Tripes, tablier de sapeur, grattons, andouillettes, charcuterie pouvaient être aussi au menu. »

Quelles seront alors les réjouissances culinaires proposées ?

« Tourte lyonnaise à base de saucisson, cervelas, Saint-Marcellin et oignons confits accompagnée de mesclun, façon Mère Léa, andouillette à la moutarde, purée maison, cervelle de canut, œuf à la neige aux pralines, le tout accompagné de pots de vin rouge ou blanc. »

Allez-vous renouveler cette belle initiative ?

« Oui, c'est un de nos objectifs. »

De notre correspondante Laurence Ponsonnet

Mâchon à partir de 9 heures, vendredi 13 octobre Le Comptoir de Léa, 11, place Antonin-Gourju, Lyon 2^e. Prix 30 € hors boisson. Réservation au 04.78.42.03.13.

meux gigot d'agneau rôti au four avec adjonction progressive de champagne. Le goût incomparable de sa cuisine lui a permis d'obtenir une étoile au guide Michelin.

Aujourd'hui, Christian Têtedoie et Christian Morel ont à cœur de perpétuer la tradition et de faire vivre ce lieu emblématique qui a pris le nom de Comptoir de Léa, soutenus par une équipe de professionnels enthousiastes.